



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION SUR :
LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO
#600-001-2019-02

MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO #2008-230 AFIN D'AJOUTER DES DISPOSITIONS SUR LES CHENILS AU CHAPITRE XVIII : NORMES RELATIVES À CERTAINS USAGES ET CONSTRUCTIONS

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

QUE le conseil municipal, suite à l'adoption par résolution à sa séance ordinaire du 6^e jour du mois d'avril 2020 du projet de règlement numéro #600-001-2019-02 portant sur les objets ci-haut mentionnés, tiendra une assemblée publique de consultation le 6^e jour du mois de juillet 2020 à compter de 19h30 heures, dans la salle municipale située au 2590, rue Principale, à Saint-Édouard-de-Lotbinière, en conformité aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

QUE le but du projet de règlement numéro #600-001-2019-02 est de modifier le règlement de zonage numéro 2008-230 afin d'autoriser les chenils dans certaines zones rurales et sous certaines conditions;

QUE le motif de ce projet de règlement vise plus particulièrement à

- Modifier l'article 1.6 « Terminologie » en y ajoutant le terme de chenil;
- Modifier les usages de la classe « Commerces et industries associé aux activités agricoles ou forestières (ab) »
- Ajouter au CHAPITRE XVIII des normes relatives à certains usages et constructions
- Modifier les grilles de spécifications des zones 30-agd, 31 agv et 32-agf

QUE le projet de règlement numéro #600-001-2019-02 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

QU'au cours de cette assemblée publique, la mairesse (ou un autre membre du conseil désigné par le conseil) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, au 2485, rue Principale, à Sainte-Édouard-de-Lotbinière, aux heures normales de bureau.

Donné à Saint-Édouard-de-Lotbinière, ce 19^e jour du mois de juin 2020.

Marie-Josée Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Je soussignée, Marie-Josée Lévesque , directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de St-Édouard-de-Lotbinière certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public concernant la modifiant règlement de zonage #2008-230 en affichant une copie à chacun des endroits suivants, à savoir : le bureau municipal, la salle paroissiale, le bureau de poste ainsi que sur le site Facebook de la municipalité et par le biais de Somum.



Marie-Josée Lévesque, Dir.gen. /Sec.-très.

19 juin 2020

Pour toute information, communiquez au 418-796-2971 poste 301